

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue
Séance ordinaire du conseil
Lundi 17 juillet 2017, 19h30
Bureau municipal

Sont présents : M. Guy Dupuis
 M. François Pinard
 M. Luc Laplante

Formant quorum sous la présidence du maire madame Line Théroux. Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière, Mireille Dionne, est présente.

02

2017-07-90 Ordre du jour

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption des procès-verbaux du mois de juin 2017
- 04 Approbation des comptes
- 05 Urbanisme
 - 05.1 Projet de modification du règlement de zonage (adoption)
 - 05.2 Dérogation mineure DRL170036 (1761, rang St-Joseph)
 - 05.3 Permis construction - prolongation
 - 05.4 Fossé mitoyen - remblaiement
- 06 Cessation - activités commerciales
 - 06.1 Propriété 4983 rang Saint-Joseph
 - 06.2 Propriété 511 rang Sainte-Anne
- 07 Travaux de pavage - routes municipales
- 08 Service professionnel (ponceau St-Edmond)
- 09 Appel d'offres - camion de voirie
- 10 Réfection des bâtiments municipaux (réservoir et assainissement)
- 11 Service professionnel technique (eaux usées et eau potable)
- 12 Puits municipaux (réhabilitation P-2)
- 13 Raccordement au réseau d'eau potable de la Ville de Nicolet (Modification demande FEPTEU 2016-076)
- 14 MEPCO (paiement)
- 15 Assainissement
 - 15.1 Interface PP102
 - 15.2 Surpresseur (étang 3)
- 16 Terrains industriels (contrat de vente)
- 17 Journal Le Super
 - 17.1 Politique d'affichage
 - 17.2 Impression
- 18 Entretien cours d'eau (cours d'eau Caya)
- 19 Festival du cochon (promotion 40^e édition)
- 20 Congrès FQM (inscription)
- 21 Fermeture bureau municipal (vacances estivales)

Correspondance

- Ministère des transports (accord de principe RIRL-2017-583)
- Festival du cochon (remerciements)
- ADMQ (colloque de zone : 14 septembre 2017)
- PAARRM (aide financière)
- Commission municipale (Centre des Sports et Loisirs : 16 août 2017)
- Moisson Mauricie/ Centre-du-Québec (financement)
- Coop Jeunesse
- Comédie sur mesure

Varia :

Période de questions
Levée de la séance

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert à tout autre sujet pertinent.

Adoptée

03

2017-07-91 Adoption des procès-verbaux du mois de juin 2017

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'adopter les procès-verbaux des 5 et 19 juin 2017 tels que présentés et sans lecture.

Adoptée

04

2017-07-92 Approbation des comptes

CONSIDÉRANT que la directrice générale certifie la disponibilité des fonds pour le paiement des comptes fournisseurs au montant de 273 230.65\$.

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil d'adopter ces comptes et d'autoriser la directrice générale & secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement dans les délais requis conformément aux résolutions adoptées par la présente assemblée.

Adoptée

05 Urbanisme

05.1

2017-07-93 Projet de modification du règlement de zonage (adoption)

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil d'adopter le projet de règlement numéro 2017-03 visant la modification du règlement de zonage numéro 2016-02 ainsi que le règlement administratif numéro 2016-05 de la Municipalité de Sainte-Perpétue suite à la révision du plan *dont* copies des modifications des projets de règlements sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

De plus, une assemblée publique sur ces modifications de projets de règlements sera tenue le **2 octobre 2017 à 19h00** à la salle du conseil située au 2197 rang Saint-Joseph à la Municipalité de Sainte-Perpétue (Québec). Lors de cette assemblée publique, tenue par l'intermédiaire du maire, le conseil municipal expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Adoptée

05.2

2017-07-94 Dérogation mineure DRL170036 (1761, rang St-Joseph)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure DRL170036 liée à l'instauration d'une école canine d'assistance médicale sis au 1761 rang Saint-Joseph ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme de rejeter cette demande jugée inadmissible en dérogation mineure représentant plutôt une dérogation majeure.

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil de suivre la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et de rejeter

la demande de dérogation mineure DRL170036 de madame Anne-Marie Josée Gauthier.

Adoptée

05.3

2017-07-95 Permis construction - prolongation

CONSIDÉRANT que le permis de construction délivré par la MRC Nicolet-Yamaska relatif à la construction d'un garage détaché sis au 2345 rue Laplante est échu depuis le 15 juillet 2017 ;

CONSIDÉRANT la réception d'une demande écrite par le propriétaire demandant une prolongation de la durée de validité du permis afin de terminer les travaux en toute conformité à la réglementation.

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser la prolongation du permis de construction jusqu'au 31 octobre 2017.

Adoptée

05.4

2017-07-96 Fossé mitoyen - remblaiement

Monsieur Guy Dupuis déclare son intérêt et s'abstient de participer aux échanges.

CONSIDÉRANT la réception d'une demande écrite relative au remblaiement du fossé mitoyen entre les résidences situées au 27 et au 35 rue de la Bastille ;

CONSIDÉRANT l'importance du débit d'eau de ce fossé.

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil de consulter la gestionnaire des cours d'eau de la MRC de Nicolet-Yamaska afin d'obtenir avis et recommandations sur la façon de procéder.

Adoptée

06 Cessation - activités commerciales

06.1

2017-07-97 Propriété 4983 rang Saint-Joseph

CONSIDÉRANT la fin des activités commerciales au domicile du 4983 rang Saint-Joseph, Sainte-Perpétue, Québec, J0C 1R0 ;

CONSIDÉRANT que le propriétaire, monsieur Pierre-Alexandre Lampron, demande une révision du rôle d'évaluation pour sa propriété suite à la fermeture de son commerce le 15 juin dernier.

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil de transmettre l'information à la MRC de Nicolet-Yamaska afin de procéder à la modification du rôle d'évaluation lors d'une prochaine tenue à jour.

Adoptée

06.2

2017-07-98 Propriété 511 rang Sainte-Anne

CONSIDÉRANT la fin des activités commerciales au domicile du 511 rang Sainte-Anne, Sainte-Perpétue, Québec, J0C 1R0 ;

CONSIDÉRANT que le propriétaire, monsieur Réal Caya, demande une révision du rôle d'évaluation pour sa propriété suite à la fermeture du commerce le 1^{er} juin dernier.

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil de transmettre l'information à la MRC de Nicolet-Yamaska afin de procéder à la modification du rôle d'évaluation lors d'une prochaine tenue à jour.

Adoptée

07

2017-07-99 Travaux de pavage - routes municipales

CONSIDÉRANT l'appel d'offres, par voie d'invitation, à deux (2) entrepreneurs concernant les travaux de pavage des routes municipales ;

CONSIDÉRANT la réception d'une seule soumission.

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil d'octroyer le contrat de pavage des routes municipales à Smith Asphalte inc, 710 rue Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, aux conditions et prix détaillés au bordereau de soumission du 12 juin 2017.

Adoptée

08

2017-07-100 Service professionnel (ponceau St-Edmond)

CONSIDÉRANT que la réfection d'un ponceau du rang St-Edmond est nécessaire ;

CONSIDÉRANT que la firme d'ingénierie GéniCité a inspecté le ponceau à la suite d'une visite à la municipalité.

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil de demander une soumission à la firme GéniCité afin d'obtenir les recommandations adéquates pour l'exécution des travaux.

Adoptée

09

2017-07-101 Appel d'offres - camion de voirie

CONSIDÉRANT l'appel d'offres, par voie d'invitation, à six concessionnaires automobiles concernant l'achat d'un camion de voirie ;

CONSIDÉRANT la réception de deux soumissions.

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil de faire l'achat d'un camion de voirie 2017 de la compagnie Auger Automobiles, sis 3725 boulevard Louis-Frédérique, Nicolet, aux conditions et prix détaillés au bordereau de soumission du 19 juin 2017 en ajoutant les options, attache remorque et boîte intérieure plastique.

Il est également résolu d'afficher et de mettre en vente le camion de voirie 2003, tel que vu, au montant initial de 2 000\$.

Adoptée

10

2017-07-102 Réfection des bâtiments municipaux (réservoir et assainissement)

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à niveau les bâtiments du réservoir d'eau potable et de l'usine d'assainissement des eaux usées.

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser l'achat de matériaux de rénovation auprès de la compagnie L.D. Roy inc., aux prix détaillés au bordereau de soumission #2144 du 12 juillet 2017 et d'autoriser monsieur Ghyslain Ménard à exécuter les travaux.

Adoptée

11

2017-07-103 Service professionnel technique (eaux usées et eau potable)

CONSIDÉRANT l'offre révisée des services techniques de monsieur Olivier Précourt concernant les opérations liées à l'eau potable et aux eaux usées ;

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil de modifier le mandat de monsieur Olivier Précourt Services techniques selon l'offre de service du 20 mai 2017. Tous les travaux hors mandat devront être autorisés au préalable par la directrice générale.

Adoptée

12

2017-07-104 Puits municipaux (réhabilitation P-2)

CONSIDÉRANT l'état des puits municipaux et de l'avis d'ébullition toujours en vigueur ;

CONSIDÉRANT les coûts relatifs à une demande de C.A 31.75 de la LQE et aux travaux d'aménagement requis du piézomètre PZ-4;

CONSIDÉRANT le rendement d'efficacité des travaux de réhabilitation du puits P-3 ;

CONSIDÉRANT qu'une réhabilitation du puits P-2 permettrait possiblement d'obtenir un rendement adéquat et stabiliserait le réseau d'eau potable en utilisant les puits existants P-1, P-2 et P-3 ;

CONSIDÉRANT que la réhabilitation du puits P-2 serait immédiate et permettrait la levée de l'avis d'ébullition.

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil :

- D'ABROGER la résolution 2017-06-83 relative à l'autorisation à la firme Arrakis de procéder à la demande de C.A. 31.75 de la LQE ;
- DE MANDATER l'entreprise Les Techniques de l'eau SD pour la réhabilitation du puits P-2, selon la soumission #300 du 13 juillet 2017.
- DE MANDATER la firme Arrakis Consultants pour les suivis nécessaires à la réhabilitation du puits P-2, selon la soumission du 12 juillet 2017.

Adoptée

13

2017-07-105 Raccordement au réseau d'eau potable de la Ville de Nicolet
(Modification demande FEPTU 2016-076)

CONSIDÉRANT la demande initiale de la mise aux normes des installations d'eau potable ;

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance du dépôt de l'étude de préféabilité de la firme Pluritec, étude relative au raccordement potentiel de la municipalité de Sainte-Perpétue au réseau d'eau potable de la Ville de Nicolet ;

CONSIDÉRANT l'acceptation de la Ville de Nicolet et des municipalités desservies en eau potable du raccordement de notre municipalité au réseau de la Ville;

CONSIDÉRANT que les coûts du raccordement sont similaires à la demande initiale.

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil de demander au Ministère des affaires municipales d'accepter le changement de projet et d'autoriser, dans le cadre du programme Feptu, le raccordement en eau potable à la Ville de Nicolet.

Il est par ailleurs résolu d'annuler la proposition d'appel d'offres 17116 pour la réalisation des plans, devis et surveillance du projet initial.

Adoptée

14

2017-07-106 MEPCO (paiement)

CONSIDÉRANT les recommandations de Bélanger Sauvé avocats, suite à l'ordonnance de quittance de la compagnie MPECO.

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser le paiement de 108 408.99\$ (taxes incluses) et d'émettre le chèque à l'ordre de Miller Thomson en fiducie.

Adoptée

15 Assainissement

15.1

2017-07-107 Interface PP102

CONSIDÉRANT que l'interface du PP102 est défectueux ;

CONSIDÉRANT les propositions reçues.

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser l'achat des matériaux requis de la compagnie Xylem et de mandater Électro-Système PL inc à exécuter les travaux.

Adoptée

15.2 Surpresseur (étang 3)

Le dossier est reporté à une séance ultérieure du conseil.

16

2017-07-108 Terrains industriels (contrat de vente)

CONSIDÉRANT la nécessité de fixer les règles établissant l'acte de vente des terrains industriels appartenant à la Municipalité.

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil de définir les règles de vente des terrains industriels comme suit :

- Le coût des terrains est établi à 0.10\$/pied carré.
- L'acheteur bénéficie d'un délai de deux ans pour la construction du bâtiment principal à la suite de la prise possession du terrain.
- La municipalité détient le privilège de premier acquéreur dans le cas où l'acheteur déciderait de se départir du terrain.
- Les frais des infrastructures sont à la charge de l'acheteur.

Adoptée

17 Journal Le Super

17.1

2017-07-109 Politique d'affichage

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil que la politique d'affichage du *journal Le Super* soit adoptée telle que présentée.

Le conseil désire par ailleurs remercier tous les bénévoles de leur collaboration à l'élaboration de la nouvelle édition dont la première parution est prévue en septembre 2017.

Adoptée

17.2

2017-07-110 Impression

CONSIDÉRANT l'appel d'offres, par voie d'invitation, à six (6) soumissionnaires pour l'impression des exemplaires des éditions nouvelles du *journal Le Super* et ce, à partir du mois de septembre 2017.

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil d'octroyer le mandat d'impression à l'entreprise Les Productions de l'Imprimerie, sis au 885, 9^e rang, Saint-Léonard d'Aston, aux conditions et prix détaillés au bordereau de soumission #110717 du 11 juillet 2017.

Adoptée

18

2017-07-111 Entretien cours d'eau (Caya)

CONSIDÉRANT que la compétence des cours d'eau est sous la juridiction de la MRC de Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT la demande relative à l'entretien du cours d'eau Caya.

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil de transmettre la demande à la MRC de Nicolet-Yamaska.

Adoptée

19

2017-07-112 Festival du cochon (promotion 40^e édition)

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de contribuer de façon significative à la 40^e édition du Festival du cochon par un rabais équivalant à 40% du coût des passeporcs achetés par les résidents de Sainte-Perpétue ;

CONSIDÉRANT que 443 résidents se sont procurés un passeporc dans les délais prescrits.

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'acquitter la facture du Festival du cochon au coût de 5 316\$ et d'imputer cette somme au fonds *Soutien aux organismes*.

Adoptée

20

2017-07-113 Congrès FQM (inscription)

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil de procéder à l'inscription de 2 participants au congrès de la FQM les 28, 29 et 30 septembre 2017. Les dépenses reliées au congrès seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

21

2017-07-114 Fermeture bureau municipal (vacances estivales)

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil de fermer le bureau municipal pour la période des vacances estivales du 24 juillet au 6 août 2017 inclusivement.

Adoptée

21h03 Période de questions

2017-07-115 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil de lever la séance à 21h16.

Adoptée

« Je, Line Théroux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Line Théroux
Maire

Mireille Dionne
Directrice générale & secrétaire-trésorière